



L'assurance de Protection Juridique

Un atout dans votre stratégie
de développement

100% Clients

100% Innovant

100% Simple

www.allianz.fr

Pour tous les litiges
de la vie quotidienne,
nos juristes sont là pour
défendre vos clients.

Allianz 

Protection Juridique

Pourquoi vendre de la Protection Juridique ?

En 10 ans, le pourcentage de Français confrontés à un litige est passé de 26% à 63%.

Particuliers : seuls 40% des ménages sont équipés en Protection Juridique

- Dont 66% en Protection Juridique segmentée dans un contrat support
- Dont 33% en mono-contrat

Professionnels : seuls 20% des professionnels détiennent un **mono-contrat** Protection Juridique Pro

- 61% des professionnels pensent être couverts sur leurs contrats RC Pro



Vos clients Particuliers et Professionnels croient déjà être équipés en Protection Juridique mais majoritairement, ils ne le sont pas !

Pour vos clients :

- C'est une garantie **indispensable** qui vient en complément des garanties RC et DPRSA qui sont strictement limitées à un événement garanti par le contrat support.
- C'est une réponse complète qui leur permet de **confier à des professionnels du droit, la résolution de tous leurs litiges**, qu'ils soient privés ou professionnels.

Pour vous :

- C'est un **outil de fidélisation** qui favorise la **multi-détention**.
- C'est une garantie à haute valeur ajoutée, qui vous permet de **valoriser votre devoir de conseil**.
- C'est un moyen d'apporter à vos clients **la solution face aux risques juridiques croissants**.

Un service complet de A à Z

Comment ça marche vu du client ?

1 Information juridique par téléphone



Un professionnel du droit à votre écoute sur simple appel téléphonique.

2 Recherche d'une solution amiable



Avec votre accord, une solution simple et rapide est privilégiée dans un premier temps, par votre juriste dédié.

3 Accompagnement judiciaire



L'avocat de votre choix est missionné et votre juriste suit toutes les étapes de votre dossier.

4 Suivi jusqu'à l'exécution de la décision de justice



Vous êtes accompagné jusqu'à la fin de la procédure.

- L'alternative à une **procédure longue et coûteuse**.
- **70% des dossiers réglés à l'amiable** par nos juristes.
- Une **gestion personnalisée** du dossier de vos clients accompagnés par un **juriste dédié**.
- Une **prime faible** au regard du **coût d'un procès** ou d'une consultation d'avocat.

Allianz Protection Juridique : 100% Allianz

Avec plus de 23 ans d'expérience
dans ce domaine :

- Pôle unique de Protection juridique du Groupe Allianz
- Filiale à 100% d'Allianz depuis 2013
- Près de 2 millions de clients et près de 40 M€ de chiffre d'affaires

L'expertise d'une équipe de juristes
spécialisés dans tous les domaines du droit
en collaboration avec des professionnels
du droit compétents et éprouvés
(experts, huissiers, avocats...).

- 30 000 informations juridiques par téléphone par an
- 20 000 déclarations de litiges en moyenne par an
- Un service assuré par 60 juristes spécialisés dans tous les domaines du droit
- Un taux de décroche supérieur à 95%
- 93% de clients satisfaits

Pourquoi choisir l'expertise Allianz Protection Juridique ?

Résolument tournée vers l'innovation, Allianz Protection Juridique a développé un savoir-faire particulier dans la prise en charge des nouveaux risques : les risques liés à l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux, la cyberconsommation, l'e-réputation des particuliers et des professionnels, l'usurpation d'identité ou de plaques d'immatriculation, les risques liés à la santé...



Notre qualité de service est **mesurée systématiquement** et reconnue par la certification ISO -9001.



Quelle est notre offre ?

- Les offres standard en mono-contrat

Le Marché du Particulier














Allianz Protection Juridique Vie Quotidienne

Vie Quotidienne :

Un contrat pour tous les litiges de la vie courante.

Vie Quotidienne Plus :

Pour vos clients patrimoniaux.

		Vie Quotidienne Plus	Vie Quotidienne
	Famille, divorce, adoption	•	
	Patrimoine	•	
	Succession	•	
	Fiscalité	•	•
	Logement, résidence principale et secondaire, voisinage	•	•
	Consommation de biens et services	•	•
	Travaux, artisans	•	•
	Internet, réseaux sociaux	•	•
	Santé	•	•
	Auto, réparation, entretien	•	•
	Organismes sociaux, administrations, banques	•	•
	Loisirs, voyages, sports	•	•
	Emplois à domicile	•	•

En option :

Biens immobiliers donnés en location (jusqu'à 3 baux d'habitation ou professionnel).



Le Marché du Professionnel

Allianz Protection Juridique Professionnels et Entreprises

Un contrat pour couvrir l'entreprise, le dirigeant ainsi que ses représentants légaux dans l'exercice de leurs fonctions.

	Professionnels Entreprises
Conflit avec un salarié	•
Organismes sociaux (URSSAF, CPAM, Pôle emploi...)	•
Administratif	•
Clients, fournisseurs, concurrent	•
Locaux professionnels (application du bail, entretien, réparation, agrandissement, travaux, copropriété...)	•
Protection pénale de la personne morale et administrative	•
Protection pénale et disciplinaire du dirigeant	•
Automobiles de l'entreprise (achat, vente, réparation)	•
Litiges fiscaux	•
Recouvrements des créances	•



• Les offres sur mesure

Des offres spécifiques pour les groupements, les marchés affinitaires, avec une équipe dédiée à l'élaboration et la mise en œuvre de programmes sur mesure.

Types de Protection Juridique :
groupement ou mono-contrat,
Protection Juridique générale
ou segmentée

Cibles de clientèle :
particuliers ou professionnels

Secteurs :
Grande distribution, banques
et services financiers, média
et presse, immobilier, restauration
rapide, professions médicales...

Modes de distribution :
pollicitation, inclusion
ou option

- Un syndicat professionnel souhaite enrichir son bouquet de services en incluant une garantie de Protection Juridique Professionnelle au profit des adhérents.
- Un établissement financier souhaite proposer à ses clients une Protection Juridique segmentée au domaine de la consommation, en inclusion à ses services bancaires.
- Un franchiseur de restauration rapide souhaite apporter à ses franchisés une Protection Juridique visant à couvrir spécifiquement les risques sanitaires.
- Une fédération sportive souhaite proposer une offre de Protection Juridique générale en option à l'adhésion au club.
- Un fournisseur d'accès Internet souhaite inclure dans son abonnement une Protection Juridique axée sur les risques liés à l'utilisation d'internet (atteinte à l'e-réputation, utilisation frauduleuse des moyens de paiements, usurpation d'identité).

Protexia France

Entreprise régie par le Code des assurances.
Société anonyme au capital de 1 895 248 euros.
Siège social : Tour Neptune - 20, place de Seine
La Défense 1 - 92400 Courbevoie.
382 276 624 RCS Nanterre.

www.allianz.fr

Document à caractère publicitaire

